

05 avril 2013

U comme Utilitarisme

Depuis que les hommes réfléchissent aux mœurs et institutions de leur pays, ils se demandent si elles sont *bonnes* ou *mauvaises*, s'ils ne devraient pas les réformer ou en trouver des *meilleures*. Ainsi, aujourd'hui nous nous demandons si la « monnaie européenne » est une bonne institution, si l'école publique, le système médical ou le système de retraites ne devraient pas être *améliorés*.

Mais, dès qu'on se pose des questions de ce genre, on arrive rapidement à se demander ce que l'on entend par « bon » et « mauvais », et par « meilleur ».

On rencontre un problème similaire lorsque deux projets de loi sont en compétition et qu'aucun des deux n'est « le meilleur » *de tous les points de vue*. En matière de lutte contre une maladie contagieuse, par exemple, la législation la plus favorable à *la santé* ne l'est pas nécessairement à *la liberté* (puisqu'elle peut comporter des quarantaines et des obligations de se vacciner) ou à *la richesse* (puisqu'elle peut exiger des examens et des équipements coûteux). La question se pose donc de savoir s'il n'y a pas un *bien suprême* qui l'emporte sur les autres et qui peut servir de critère pour arbitrer lorsque des choix de ce genre doivent être faits.

Utilitarisme est le nom que donnent à leur doctrine les auteurs comme Jeremy Bentham et John Stuart Mill, qui pensent que le bien suprême de la vie est « le bonheur » et que le critère pour juger nos lois et institutions doit être la tendance qu'elles ont à augmenter ou diminuer « le bonheur *de la communauté* ».

Une doctrine ancienne aux appellations diverses

Comme nombre d'autres concepts philosophiques, l'utilitarisme est *très ancien*. Dans son essai *Bentham* (1838), John Stuart Mill nous dit que « à toutes les époques de la philosophie, une de ses écoles a été utilitariste – non seulement depuis le temps d'Épicure, mais bien avant ».

Et comme beaucoup d'autres doctrines, celle-ci a reçu *des noms divers*. À l'époque romaine, on parlait du principe de l'*utilitas publica* ou *utilitas communis*. L'habitude de se servir du mot « utilité » nous vient ainsi du Latin et de la philosophie du droit des romains.

Des auteurs des lumières, comme David Hume (1711-1776) et Helvétius (1715-1771), parlent à son propos du « principe d'*utilité publique* ». Jeremy Bentham (1748-1832), qui dit avoir trouvé l'expression en lisant Hume, l'a raccourci à « principe d'*utilité* ». John Stuart Mill (1806-1873) explique que c'est lui qui a « mis en circulation » le mot *utilitarisme* (qu'il avait trouvé dans un roman). Emmanuel Kant (1724-1804), qui rejette totalement la doctrine, l'appelait « principe du bonheur » : « Les Epicuriens avaient admis, pour principe suprême

des mœurs, *un principe tout à fait faux*, celui du bonheur » (*Critique de la raison pratique*, 1788).

Les doctrines rivales

Depuis toujours, « le bonheur » (en entendant par là *une vie agréable*, avec le plus de joie et le moins de souffrance possible) a été contesté comme critère de la morale et de la législation par des auteurs comme Kant, qui pensaient que « notre existence a *un but autre*, et bien plus noble, que le bonheur » (*Fondements de la métaphysique des mœurs*, 1785).

D'autres idéaux de perfection – comme « suivre la volonté de Dieu », « vivre en conformité avec la Nature » ou « obéir à la Raison » – ont été proposés comme critères par des penseurs célèbres, comme Rousseau, Kant et Benjamin Constant. L'ensemble des droits et devoirs découlant de ces principes a souvent été désigné par des expressions comme « Droit *naturel* », « Loi de *Nature* » ou « droits et devoirs *naturels* » pour souligner le fait que (à l'opposé des règles « artificielles », comme celles qui régissent le stationnement automobile) les droits et devoirs qu'ils prescrivent ont une justification beaucoup plus noble que leur simple utilité.

Aujourd'hui, l'expression « Droit naturel » est tombée en désuétude et les adversaires les plus connus de l'utilitarisme, comme John Rawls, désignent leurs doctrines par des expressions comme « constructivisme kantien » (car ils pensent, comme Kant, que c'est de *la Raison* que doivent découler les droits et devoirs), ou « contractarianisme » (car, comme chez Locke et Rousseau, leur critère d'excellence est un *contrat social idéal*).

Les ultra-libéraux

Il ne faut pas oublier, parmi les penseurs qui rejettent l'utilitarisme, certains *ultra-libéraux*, *libertariens* et *néo-libéraux* pour qui le bien suprême n'est pas le bonheur mais « la liberté ». Comme Milton Friedman qui écrit dans *Capitalisme et liberté* « nous prenons la liberté de l'individu, ou peut être de la famille, comme *but ultime permettant de juger les institutions de la société* ». Ou comme Fritz Machlup dans *Liberalism and the Choice of Freedoms* pour qui un véritable libéral est « quelqu'un qui met la liberté *au dessus de tout autre but social* et qui ne consentira jamais à limiter une quelconque liberté - économique, politique ou intellectuelle - sauf comme moyen pour atteindre la réalisation plus complète d'une autre liberté ».

Face aux nombreux défis devant lesquels se trouve l'humanité (le réchauffement climatique et l'explosion de la finance mondialisée, pour ne prendre que deux), ceux qui proposent des réformes doivent se demander s'ils ont besoin ou non d'un critère suprême pour mettre de l'ordre dans leurs projets, et si le critère qui leur convient est « le plus grand bonheur », « la protection des droits de l'homme », le « maximum de liberté » ou quelque autre bien ultime.

Vergara, Francisco, *Les fondements philosophiques du libéralisme*, "La Découverte/Poche" (autres écrits de l'auteur au site www.fvergara.com)